

Jeudi 22 septembre 2016

**Conférence de presse de rentrée d'Alain Anziani**

**Alain Anziani, Maire de Mérignac et 1<sup>er</sup> vice-président de Bordeaux Métropole a fait le point ce matin sur les grands dossiers de la ville.**

**« Mérignac dispose de ressources foncières en bord de pistes d'aéroport uniques en Europe »**

Alors que le contrat avec l'Inde sur l'achat de 36 Rafale a été conclu, le Maire de Mérignac a rappelé l'importance de cette transaction au niveau du tissu industriel local.

C'est dans ce contexte que se tiendra le grand rendez-vous international du Maintien en Condition Opérationnelle Aéronautique de Défense, l'ADS Show, les 28 et 29 septembre à la base aérienne 106 de Mérignac.

L'UAV Show, le salon européen des drones civils, aura lieu les 12 et 13 octobre au pavillon du Pin Galant. Une journée dédiée aux scolaires est prévue le 13 octobre. Le marché des drones représentait 60 millions d'Euros en France en 2015, et devrait atteindre les 650 millions en 2025.

Un projet d'accueil à Mérignac d'une partie des activités de l'Aérocampus de Latresnes est à l'étude. Enfin, l'installation de Thales et ses 2600 salariés ainsi que l'inauguration de Dassault Falcon Service le 10 novembre prochain confortent le statut de Mérignac comme capitale régionale aéronautique.

**« Le futur stade nautique contribuera à l'ambition et à l'attractivité de la Métropole »**

Au 31 décembre 2016 Bordeaux Métropole devra trancher sur la liste des équipements d'intérêt métropolitain. Le futur stade nautique de Mérignac sera notamment doté d'un bassin aux dimensions olympiques ce qui permettra de faire rayonner la Métropole lors de compétitions internationales. Le stade nautique actuel est un équipement vieillissant, sa rénovation totale est une opportunité qui va dans le sens de l'ambition métropolitaine et du développement de son attractivité.

L'investissement est évalué à 35 millions d'euros. Les répartitions financières sont en cours d'étude et de négociations. Alain Juppé, président de Bordeaux Métropole, a apporté son soutien au projet. Alain Anziani a quant à lui insisté sur le fait que la réalisation d'un stade nautique métropolitain ne devrait en aucun cas exclure la mise en œuvre d'un plan piscine indispensable à l'échelle de l'agglomération.

**« Proposer des logements de qualité, accessibles, bien desservis et intégrés dans un environnement vert »**

De manière générale, le tracé du tramway a modifié la perception de la ville et des distances. Les entrées de ville et l'axe Bordeaux aéroport sont en mutation. Mérignac doit concilier le bien vivre de

ses habitants et son attractivité économique. Le Maire de Mérignac souhaite concentrer les opérations collectives sur l'axe Marne-Kennedy et dans le centre-ville, et les limiter dans les autres quartiers. C'est le sens du prochain PLU qui doit s'appliquer à partir de janvier prochain.

Alain Anziani a rappelé que l'objectif est de proposer des logements de qualité, accessibles, bien desservis et intégrés dans un environnement vert en cultivant l'idée de « parcs habités ». Mérignac est une des villes de l'agglomération disposant d'un grand nombre de parcs (8 parcs écocertifiés, l'ouverture d'un neuvième parc est en cours d'étude). Le Maire de Mérignac a également rappelé son attachement à l'opération « 55 000 hectares pour la nature » et à son développement.

Les deux opérations Mérignac Marne et Mérignac Soleil qui proposeront du logement le long du prolongement de la ligne A du tramway vers l'aéroport vont dans ce sens. Cette opération constitue un défi urbain pour Mérignac. La ville saisit l'opportunité de moderniser, humaniser et mieux exploiter en termes d'espace urbain une zone commerciale imaginée dans les années 60 / 70 et dont seul 20% du foncier est bâti.

Bordeaux Aéroparc et Euratlantique sont les deux poumons économiques de l'agglomération. Alain Anziani a insisté sur l'importance de faciliter la liaison entre les deux pôles.

Le nouveau barreau de tramway de 5 km empruntera l'avenue de la Somme, l'avenue Matosinhos, l'avenue John Fitzgerald Kennedy avec un franchissement de la rocade, l'avenue René Cassin. Il reliera le centre-ville de Bordeaux puis la rive droite sans rupture de charge. La livraison est prévue fin 2019. Bordeaux Métropole retient par ailleurs l'association d'une liaison bus performante au tramway pour relier l'aéroport et la gare Saint-Jean. Elle partirait de l'aéroport pour rejoindre via la rocade en empruntant une voie réservée au niveau de la bande d'arrêt d'urgence, la gare de Pessac Alouette.

#### **Aire de grand passage : « chacun doit prendre ses responsabilités »**

Le Maire de Mérignac a rappelé son soutien aux habitants confrontés à des situations intolérables. Alain Anziani a lancé un appel aux maires de la Métropole pour que l'agglomération bordelaise remplisse enfin ses obligations en matière d'accueil des gens du voyage.

La Gironde compte six aires de grand passage dont une seule dans la métropole. La ville de Mérignac est en accord avec ses obligations d'accueil des gens du voyage et a proposé un terrain pour réaliser une aire de grand passage supplémentaire.

#### **Contact presse :**

Virginie Bougant - Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69

[v.bougant@merignac.com](mailto:v.bougant@merignac.com)